

La Coopérative de Caraquet Limitée

60^e Assemblée générale annuelle

Rapport du Conseil d'administration

Chères-chers membres,

Il me fait plaisir, à titre de président de la Coopérative, de vous présenter le rapport des administrateurs. Vous trouverez dans la première partie les états financiers pour l'exercice qui se terminait le 28 octobre 2006; la seconde partie traite des réalisations accomplies au cours de l'année et des projets en chantier pour les prochaines années.

Au cours du dernier exercice, notre coopérative a enregistré des résultats financiers très satisfaisants. Nous avons réalisé des ventes de 31 524 429\$, en hausse de 986 331\$, soit 3,2% d'augmentation. Nos surplus se chiffrent à 858 262\$, donc inférieurs de 19 049\$ par rapport au bilan précédent. Nos réserves sont de 2 237 245\$, consolidant davantage les assises économiques de notre coopérative.

En fonction de ces résultats, le Conseil d'administration recommande le versement d'une ristourne correspondant à **2,25%** des achats des membres, ce qui représente un montant de **670 500\$**. Les administrateurs recommandent également un taux d'intérêt de **3,5%** sur le capital prêté. Ce taux est supérieur à ceux offerts par les institutions financières locales sur les dépôts à terme d'un an.

La Coopérative de Caraquet Ltée retourne la somme de **879 059\$** à ses membres sous forme de ristournes, d'intérêts et de coupons d'essence. Elle contribue également à l'essor de la région en retombées économiques sous forme de salaires, taxes, ristournes, intérêts, achats de services, achats de produits locaux, dons, et frais divers. Cela représente pour l'année qui vient de se terminer une somme de plus de **cinq (5) millions de dollars**. Je tiens à vous signaler que la Coopérative de Caraquet Ltée est parmi une minorité qui peuvent offrir des ristournes à ses membres.

En 2006, nous avons eu 421 nouvelles demandes d'adhésion qui ont toutes été acceptées. Au cours de la même période, nous avons eu 262 retraits, donc une balance positive de 159 nouveaux membres, ce qui porte le nombre total à 6 348 membres à la fin d'octobre 2006.

La Coopérative de Caraquet et la laiterie Northumberland étaient fières de commanditer les feux d'artifice du 44^{ième} Festival Acadien. La contribution financière de la coopérative s'élevait à 7 500\$. Cet événement familial haut en couleurs qui attire plus de 20 000 personnes est une excellente vitrine pour faire la promotion de la coopération dans les milieux ruraux comme le nôtre.

La coopérative vous invite à visiter son site web au www.caraquet.coop. En plus de faire un bref historique de notre coopérative, on y retrouve des renseignements sur les services et produits offerts dans nos trois magasins.

Les résultats de la loterie 50/50 pour l'année 2006 ont été très encourageants. M. Gabriel Légère, vice-président, vous livrera un rapport au nom de la Fondation St-Pierre un peu plus tard au cours de la réunion.

La pharmacie Coop « Medicine Shoppe » a ouvert ses portes en décembre 2005 et elle offre à sa clientèle un service sans égal et la livraison gratuite à domicile dans la zone englobant les communautés de Pokemouche, Pokesudie, Paquetville et Pokeshaw. De plus, les membres économisent davantage puisque le calcul des ristournes se fait à partir de la somme totale des achats faits à notre pharmacie. Par exemple, si votre assurance couvre une partie du coût de votre prescription de 100.00\$ et que vous n'avez qu'à payer 10.00\$, le calcul des ristournes se fera sur le 100.00\$. Aussi, les personnes âgées de 65 ans et plus qui participent au programme de Médicaments sur Ordonnance du Nouveau-Brunswick sont éligibles à une réduction de 4.00\$ sur leur prescription, et les personnes inscrites au programme d'Aide au Revenu qui possèdent une carte de soins de santé du Ministère du Développement des Ressources Humaines du Nouveau-Brunswick bénéficient d'une économie de 2.00\$ à 4.00\$ sur chaque ordonnance. Après 10 mois d'ouverture, son développement est en constante progression et dépasse même nos projections. Nous sommes fiers de constater l'appui très fort des membres à cette section de notre entreprise.

En plus de l'ouverture de la pharmacie, de nombreuses rénovations ont été réalisées dans tout le magasin. Pour mieux suivre les tendances vers une alimentation plus saine, le rayon des fruits et légumes a été repensé et les membres peuvent maintenant se procurer une plus grande variété de produits frais. Nous avons aussi amélioré notre façon de vous présenter nos produits puisque nous cherchons toujours à vous offrir des produits de très haute qualité. De plus, notre rayon de produits surgelés a été agrandi afin de répondre aux demandes des clients sur le choix des repas nutritifs et faciles à préparer. Notre rayon de produits surgelés comprend maintenant plusieurs des nouvelles gammes de produits offerts sur le marché. Le coût total de tous ces projets d'amélioration se chiffre à 1,8 million de dollars.

Parmi les dossiers sur lesquels nous nous sommes penchés lors de la dernière année se trouve celui de la piètre performance financière, depuis de nombreuses années, de notre fournisseur principal Coop Atlantique et la question inhérente de la valeur des parts que nous possédons dans cette entreprise, tel qu'inscrit au bilan de notre Coopérative.

Nous avons rencontré au printemps 2006 le vice-président des finances et le secrétaire corporatif de Coop Atlantique afin de mieux comprendre les démarches entreprises par cette dernière pour améliorer son rendement. Nous avons ainsi eu l'occasion de mieux comprendre les démarches de Coop Atlantique et les échéanciers établis pour le suivi des progrès prévus. Nous avons aussi consulté nos vérificateurs de SUVI sur la question et nous avons même pris l'initiative de consulter d'autres firmes comptables afin de mieux comprendre quels seraient les impacts d'une radiation d'actif de notre bilan pour la valeur de nos parts à Coop Atlantique. Ce sont des questions très difficiles mais nous croyons de notre devoir de traiter de ces questions de façon approfondie afin de mieux servir vos intérêts.

Nous avons finalement choisi de ne pas prendre de radiation d'actif dans la valeur de nos parts dans Coop Atlantique à ce moment. Nous avons plutôt décidé de continuer à suivre l'évolution de ce dossier de très près et de voir si les résultats vont s'améliorer selon les échéanciers établis par les dirigeants de Coop Atlantique. L'avenir de notre principal fournisseur nous préoccupe grandement et nous prendrons les décisions qui s'imposent dans le cadre des prochains résultats de Coop Atlantique.

Les projets à votre coopérative

Le projet de la relocalisation de notre poste d'essence est à nouveau sur la table et nous prévoyons aller de l'avant au cours du prochain exercice financier. Quant au projet d'agrandissement à notre point de service de Saint-Léolin, il est suspendu pour une période indéterminée.

Afin de conserver notre avantage dans le marché de l'alimentation et afin de mieux répondre aux besoins de nos membres, le Conseil d'administration a mis sur pied un comité de planification stratégique pour préparer la suite au plan en place actuellement et prenant fin en 2008. Le dossier fut confié à M. Gabriel Légère et à M. René Chiasson. À ce jour, il y a eu deux rencontres, soit une avec des membres, sur invitation, et une avec des employés présélectionnés. La présentation des conclusions de ce rapport est prévue pour 2008.

Suite à l'annonce du départ de M. Roger Cormier au poste de directeur général, nous avons annoncé en septembre dernier la nomination de M. René Chiasson à titre de directeur général désigné. M. Chiasson prendra la relève de l'entreprise au départ de M. Cormier en octobre prochain. Le dossier de la relève pour toute l'équipe de direction va continuer d'être à l'avant-plan pour la prochaine année.

Le comité organisateur des activités du 60^e anniversaire de la Coopérative de Caraquet est fier de vous présenter ce soir leur calendrier d'activités qui indique une semaine de lancement en avril 2007 et une semaine de clôture en octobre 2007. Vous pouvez aussi constater ce soir les nouveaux uniformes que portent les membres du Conseil et les employés afin de souligner ce 60^e anniversaire d'une façon spéciale. Nous vous présentons aussi un mini-cahier du 60^e qui reflète le progrès de la Coopérative depuis le tout début.

Afin de mieux répondre aux défis actuels, le Conseil d'administration a entrepris l'étude de ses règlements administratifs afin que ces derniers soient à jour et puissent répondre adéquatement aux besoins de votre coopérative.

La convention collective qui nous lie à nos employé.e.s de notre magasin de Caraquet a pris fin en octobre 2006. Nous allons donc entrer, au cours des mois à venir, dans une ronde de négociations avec ces derniers.

LA COOPÉRATION à l'œuvre...

SAVIEZ-VOUS que votre Coopérative est la deuxième plus importante coopérative de consommation en termes de ventes aux provinces atlantiques.

MERCI chers membres de votre fidélité et de votre support indéfectible.

La coopération n'est pas une aventure à sens unique. Vous, chers membres, supportez la Coopérative et la Coopérative, en retour, supporte sa communauté. C'est d'ailleurs là un des principes de la coopération... l'engagement communautaire.

Je ne voudrais pas abuser du temps qu'il m'a été accordé ce soir mais je m'en voudrais de ne pas signaler quelques statistiques pour appuyer ma déclaration.

SAVIEZ-VOUS que la Coopérative de Caraquet :

- a retourné 4 514 296\$ en ristournes à ses membres aux cours des cinq dernières années ;
- a donné 575 000\$ en dons aux organismes de la région depuis 2002 ;
- a payé plus de 360 000\$ en intérêt sur le capital prêté des membres depuis cinq ans ;
- a réinvesti au total plus de 5 000 000\$ dans notre communauté entre 2001 et 2005, et ce, parce qu'elle NOUS APPARTIENT.

Voilà mesdames et messieurs la différence coopérative. En plus d'être propriétaires du plus beau magasin dans la région, en plus de nommer vos administrateurs pendant l'assemblée générale annuelle, en plus de décider de la distribution des surplus de votre entreprise (les ristournes), en plus de fixer le taux d'intérêt sur le capital prêté ... vous les membres, par le biais de votre conseil et de votre équipe de gestion, participez activement au développement de vos communautés. Je vous mets au défi de me trouvez une autre entreprise non gouvernementale qui en fait autant pour notre communauté.

De plus...**SAVIEZ-VOUS** que la formule coopérative peut être un excellent moyen d'économiser... un autre avantage coop.

SAVIEZ-VOUS que nous avons des membres qui, au cours des années, ont accumulé des sommes substantielles au chapitre du capital prêté. Pour atteindre de tels résultats, ces membres ont effectué la majeure partie de leurs achats à leur coopérative. Les membres ont réinvesti leurs ristournes à chaque année et le temps et les bons taux d'intérêt ont fait le reste. La vie s'écoule si vite que rendu à l'âge de la retraite, voici que les membres se

retrouvent avec un petit coussin qu'ils peuvent retirer à leur guise aux modalités qui sont mutuellement acceptables. Nous devons tous acheter nos biens de consommation, mais combien d'autres entreprises nous offrent un tel avantage. Messieurs, mesdames ... voilà l'un des avantages de votre entreprise coop.

Ma coop... ma communauté... ça m'appartient... voilà notre slogan... voilà le credo de notre religion coopérative. Nous l'avons dit et nous le répétons, nous sommes ouvert aux partenariats, nous sommes ouverts aux discussions et échanges avec d'autres entreprises, nous sommes ouverts aux idées nouvelles. À la Coopérative de Caraquet, nous répondons et allons continuer de répondre aux besoins exprimés par nos membres.

Remerciements

Un des principes coopératifs veut que l'entreprise partage les trop-perçus avec ceux et celles qui les ont rendus possibles. Votre coopérative partage ses trop-perçus avec ses membres sous forme de ristournes.

Je voudrais souligner l'excellent travail et le dévouement des membres de l'équipe de direction : M. Roger Cormier, M. René Chiasson ne comptent pas les heures et n'hésitent pas à relever les défis qui visent à garder notre magasin à la fine pointe.

Au nom des administrateurs et au nom des quelques 6000 membres, nous voulons souligner l'excellent travail et les résultats exceptionnels obtenus par notre directeur général M. Roger Cormier au cours des 32 dernières années. Nous lui devons tous beaucoup pour son engagement au travail et pour les résultats extraordinaires qu'il a réussi à maintenir à la barre de notre coopérative. Son dévouement, sa clairvoyance, sa prévoyance, son acharnement à la tâche expliquent en grande partie les succès répétés de notre coopérative. Merci beaucoup.

MERCI également à tous les membres de notre personnel pour l'excellence du service offert. Nous sommes conscients qu'il reste des défis à relever et des situations à améliorer. Soyez assurés, chers membres, que nous travaillons ensemble pour offrir plus de produits et de services de très haute qualité.

Des remerciements sont également mérités par les membres du Conseil d'administration pour la quantité et l'excellence du travail accompli au cours de la dernière année. Je veux remercier d'une façon particulière les administrateurs qui terminent leur mandat cette année : Madame Manie Chiasson, Messieurs Jacques CF Lanteigne et Gabriel Légère. Madame Chiasson ne sollicite pas de nouveau mandat. Je profite de l'occasion pour remercier Mme Manie pour son travail lors de l'exercice de planification stratégique de 2003 et pour sa contribution au conseil. Messieurs Jacques et Gabriel sollicitent un renouvellement de mandat.

Nous ne saurions non plus passer sous silence le superbe travail des conseils précédents. Un regard sur les réalisations passées de votre coopérative ainsi que notre situation financière actuelle démontrent que le travail et les décisions judicieuses des conseils au

fil des années rapportent des dividendes et expliquent en très grande partie le succès que connaît notre entreprise aujourd'hui.

Pendant la dernière année, le Conseil a tenu 11 réunions ordinaires et 4 réunions spéciales. De plus, l'exécutif s'est réuni à 18 reprises. Les administrateurs et administratrices de la Coopérative de Caraquet Ltée font preuve d'un sens de responsabilité exemplaire; leur disponibilité ainsi que leur participation active à chacune de nos réunions en témoignent.

Pour conclure, nous croyons que des remerciements à vous, les membres, sont toujours de circonstance. Les succès répétés de notre coopérative ne sont en effet que le reflet de la confiance que vous lui témoignez d'une année à l'autre. Les excellents résultats financiers de cette année témoignent de votre grande fidélité envers votre coopérative. Comme tous les autres commerces de la région nous subissons les retombées des phénomènes de dénatalité et de l'exode des régions rurales. Pour contrer les éventuels effets négatifs d'une telle situation, il est important que les membres resserrent les liens et accorde tout leur soutien à leur coopérative. Appuyer sa coopérative veut dire supporter tous les services qu'elle vous offre. Notre pharmacie, notre poste d'essence, nos services vont connaître des succès et nous allons continuer à fournir de l'emploi si vous les membres continuer de faire vos achats chez vous... à la Coopérative. MERCI! chers membres de votre appui indéfectible. Nous espérons pouvoir continuer de vous servir et de répondre adéquatement à vos besoins.

Coopérativement vôtre,

	<u>Fin de mandat</u>	<u>Participation aux réunions</u>
Marcel Garvie, président	2009	33 réunions sur 33 100%
Gabriel Léger, vice-président	2007	28 réunions sur 33 85%
Jacques C.F. Lanteigne, trésorier	2007	28 réunions sur 33 85%
Aurélien Lanteigne, secrétaire	2008	30 réunions sur 33 91%
André Boudreau, administrateur	2008	15 réunions sur 15 100%
Manie Chiasson, administratrice	2007	13 réunions sur 15 87%
Lise Lanteigne, administratrice	2009	8 réunions sur 8 100%
Joseph Lanteigne, administrateur	2008	14 réunions sur 15 93%
Pierrette Haché, administratrice	2009	7 réunions sur 8 88%